



Numéro 125
31 janvier 2018



- Enquête inondations
- Agro-météo
- Colza
- Blé tendre et orge d'hiver
- Prestations et formation

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du centre du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66
Louise VAN CRANENBROECK
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière de l'ensemble des collectivités territoriales de la région Île-de-France

ENQUÊTE INONDATIONS

Compte tenu des conditions météorologiques de ces dernières semaines, les organisations professionnelles agricoles régionales souhaitent recenser les dégâts causés par les inondations sur les exploitations agricoles d'Île-de-France.

Merci de prendre quelques minutes pour répondre à l'enquête, en cliquant sur les liens suivants :

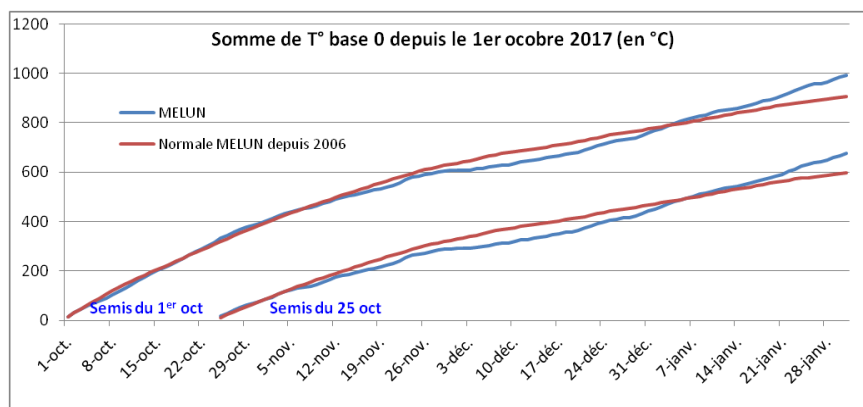
Grandes Cultures : [Grandes cultures](#)
Maraîchage, arboriculture, horticulture, pépinière : [Maraîchage, arboriculture, horticulture, pépinière](#)
Élevage : [Élevage](#)



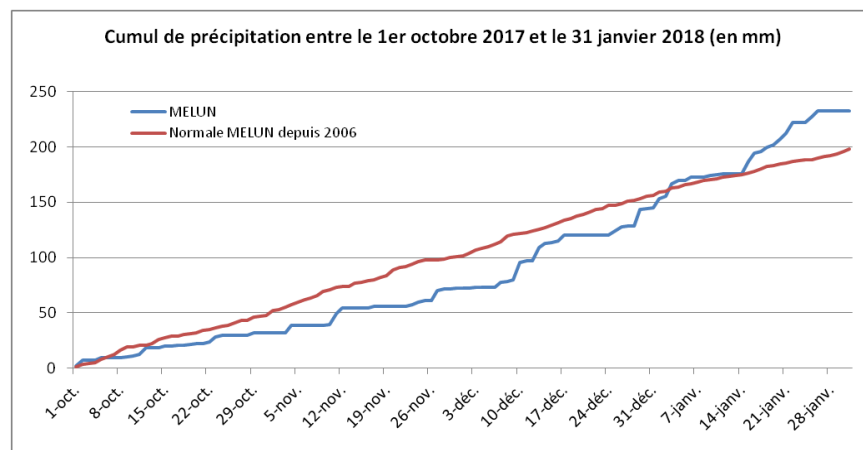
Source FDSEA77 30/01/2018

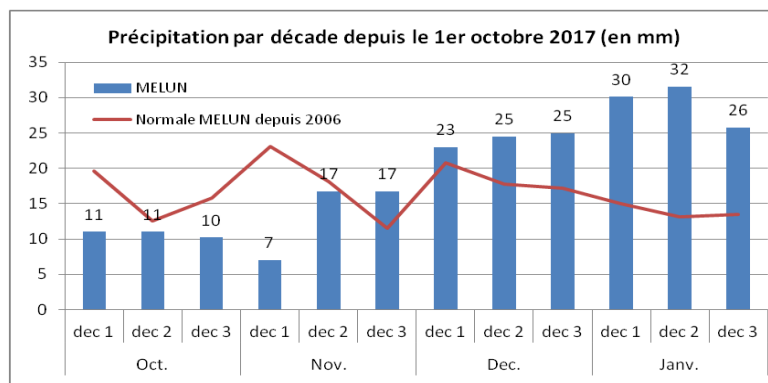
AGRO-METEO

Bilan climatique



Au niveau des températures, le mois de janvier est marqué par une grande douceur, supérieure aux normales saisonnières. Le nombre de jours avec du gel est très faible avec seulement 12 jours de gelées matinales en novembre et décembre et un minimum à - 3° C le 9 décembre.





Après octobre et novembre relativement secs par rapport aux normales, les précipitations sont revenues en décembre et se sont accentuées à partir de Noël. Le mois de janvier cumule 88 mm d'eau contre 42 mm en moyenne. Les cumuls sont parfois plus importants encore selon les secteurs.

➤ Conséquences sur les cultures

- des asphyxies racinaires commencent à être observées dans les situations d'excès d'eau ;
- des colzas ont continué leur croissance pendant l'hiver ;
- dans les céréales, les adventices ont également profité des bonnes conditions de pousse, avec aujourd'hui des vulpins ou ray-grass à 2-3 feuilles, voire plus, dans certaines parcelles, suite à l'absence de froid ;
- des risques maladies importants pour le printemps, notamment en rouille jaune et en septoriose ;
- un risque limaces à l'automne très important.

➤ Quelles priorités techniques quand l'accès aux parcelles sera possible ?

- Privilégier le désherbage des céréales au premier apport d'azote, en particulier pour les blés qui n'ont pas eu de désherbage à l'automne.
- Il ne sera pas utile d'apporter de l'azote plus tôt sur les derniers semis de céréales pour les faire taller. Le tallage est lié à la somme de températures. L'azote agit sur le nombre d'épis donc sur la montée des talles.

➤ **En cours** : finir les Reliquats Sortie Hiver et les pesées de matières vertes sur colza.

COLZA

➤ Désherbage antigaminées



Les interventions avec KERB présentent une efficacité variable selon les périodes d'intervention, les niveaux de pluviométrie et les types de sol.

Un rattrapage éventuel avec du KERB sur des jours qui s'allongent et un sol qui ne s'est pas trop refroidi ne paraît pas judicieux.

En cas de fortes infestations sur des ray-grass ou vulpins tallés et quand l'accès aux parcelles sera possible, préférer des rattrapages avec un antigaminées foliaire.

Produits utilisables (dose/ha) : STRATOS ULTRA 1 à 1,2 l + DASH HC, AGIL/CLAXON 0,4 à 0,6 l, PILOT 0,8 à 1 l, FUSILADE MAX 0,8 à 1 l.

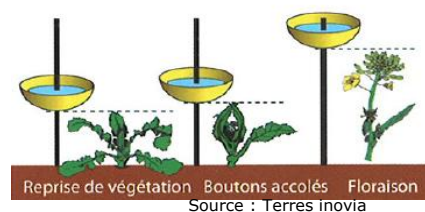
Sur ray-grass : utiliser la dose élevée. PILOT (1,2 l) et FUSILADE MAX (1,5 l) sont plus irréguliers.

Nous déconseillons les produits à base de cléthodime (CENTURION 240, OGIVE, FOLY R) pour des raisons de sélectivité.

Conditions d'utilisation : absence de vent, hygrométrie > 70 %, huile végétale (sauf STRATOS ULTRA) 1% du volume de bouillie.

▲ Mise en place de la cuvette jaune

Utiliser la cuvette jaune est un indicateur d'alerte qui vous permet de repérer l'arrivée des insectes sur votre parcelle. Cependant, elle ne se substitue pas à l'observation dans la parcelle afin de vérifier la présence des insectes.



➤ Mettez en place des cuvettes jaunes dans vos parcelles pour observer l'arrivée des premiers charançons.

- Placez cette cuvette à 10 m de la bordure du champ.
- Positionnez-la au-dessus de la végétation (schéma ci-contre).
- Remplissez-la d'eau additionnée de quelques gouttes de produit à vaisselle.
- Changez l'eau une fois par semaine et ajustez la hauteur de la cuvette en fonction de la croissance du colza.

Les premiers relevés de lundi ne constatent aucun charançon de la tige. Les conditions actuelles (pluie, vent) ne sont pas favorables au début de vol. Il est actif à partir de 9° C et par temps calme.

BLE TENDRE D'HIVER (stade tallage à fin tallage)

▲ Désherbage sortie hiver

Les parcelles désherbées à l'automne (1 ou 2 passages) sont dans l'ensemble propres. Des difficultés se font ressentir pour les semis tardifs ou en l'absence d'intervention.

Les vulpins et ray-grass sont régulièrement à 2-3 feuilles, voire plus développés, dans certaines de ces parcelles, suite à l'absence de froid.

➤ Des fenêtres climatiques vont se présenter la semaine prochaine ; essayez d'en profiter pour désherber si la portance des sols le permet.



▲ Lutte contre les vulpins et ray-grass

Stades du blé	Produits commerciaux	Dominante vulpins	Dominante ray-grass + vulpins	Coût indicatif (€/ha)
Jusqu'à fin tallage	KALENKOA ⁽¹⁾	0,8 l	0,8 à 1 l	50 à 62
	OTHELLO ^{(1) (3)}	1,2 l	1,5 l	60 à 75
Tallage à épi 1 cm ⁽²⁾	ATLANTIS WG ⁽⁴⁾	200 à 300 g	400 à 500 g	25 à 59
	ARCHIPEL ⁽⁴⁾	150 à 200 g	200 à 250 g	35 à 55
	ABAK	250 g	250 g	50
	DROID/OCTOGON/RADAR	250 g	250 g	50
	AXIAL PRATIC	0,9 à 1 l	1 à 1,2 l	30 à 42
	ATLANTIS PRO ⁽³⁾	0,6 à 0,9 l	1,2 à 1,5 l	25 à 65
Les mélanges : de tallage à épi 1 cm	ARCHIPEL DUO ⁽³⁾	0,6 à 0,8 l	0,8 à 1 l	40 à 65
	PACIFICA EXPERT ⁽³⁾	200 à 300 g	400 à 500 g	30 à 70
	ATLANTIS PRO + DROID ⁽⁵⁾	0,45 l + 150 g	0,75 l + 150 g	60 à 78
Les mélanges : de tallage à épi 1 cm	ARCHIPEL DUO + DROID ⁽⁵⁾	0,4 l + 150 g	0,6 l + 150 g	55 à 70
	ATLANTIS PRO + AXIAL PRATIC ⁽⁶⁾	0,7 l + 0,8 l	0,9 l + 1 l	70 à 95

(1) KALENKOA, OTELLO : si absence de diflufenicanil à l'automne.

(2) Possible jusqu'à 2 nœuds mais risque de pertes d'efficacité sur des vulpins/ray-grass trop développés.

(3) Produits interdits sur sols drainés ayant une teneur en argile ≥ 45 %.

(4) Ces produits sont retirés ; ils sont utilisables jusqu'au 1^{er} avril 2018. Des génériques devraient arriver sur le marché dès 2018.

(5) Ces mélanges ont pour intérêt de réduire le manque de sélectivité du pyroxsulame (dans l'OCTOGON) et de conserver une dose de florasulam suffisante sur gaillets et autres dicotylédones (sauf Véronique). La baisse de dose de l'OCTOGON est alors renforcée par les iodofuron et mésosulfuron (ATLANTIS PRO ou ARCHIPEL DUO) avec une dose variant selon la cible vulpins ou ray-grass.

(6) Etant donné le coût de cette intervention, ce mélange est un dernier recours pour sauver la culture suite à un échec des passages d'automne. Il est conseillé de rester à un niveau de dose de 80 % pour ne pas favoriser les risques de résistance.

Graminées spécifiques

Flore	Produits commerciaux
Brome	ATTRIBUT 2 x 30 g jusqu'à fin tallage* MISCANTI, ABAK, OCTOGON 2 x 125 g* MONITOR 25 g
Folle-avoine	AGDIS 100 0,2 l (sur folle-avoine levée) AXIAL PRATIC 0,9 l

*Autorisé en double application à 3 semaines d'intervalle maximum

Sur Agrostis – Pâturin

Les programmes avec sulfonilurées antigaminées sont efficaces sur agrostis et pâturin aux doses vulpins.

Les programmes avec des antigaminées foliaires (AGDIS 100, VIP) sont peu à pas efficaces sur pâturin commun et agrostis, sauf les produits avec pinoxaden (AXIAL PRATIC, TRAXOS PRATIC). Aucun antigaminées foliaire (FOP, DYMES, DEN) n'est efficace sur pâturin annuel.

Quel complément en antidicotylédones ?

Antigaminées utilisés	AXIAL PRATIC	ABAK ATLANTIS PRO ARCHIPEL DUO PACIFICA EXPERT	OCTOGON / DROID / RADAR KALENKOVA / BISCOTO
Adventices			
Si gaillet, stellaire, coquelicot non résistant	PRIMUS, NIKOS* 0,05 à 0,1 l CANOPIA 50 g		Spectre couvert
Si géranium, stellaire, coquelicot non résistant	ALLIE STAR SX 15 g ALLIE DUO SX 40 g HARMONY M SX 50 g		
Si coquelicot résistant aux sulfonilurées, véronique, stellaire, géranium	PICOTOP 1,2 l		

*Autres florasulam possibles : FLORASTAR, SPECTORAM...

Les conditions d'application

Conditions d'application des herbicides en sortie hiver

➤ **Avec des sulfonilurées, herbicides foliaires et racinaires (ATLANTIS PRO, ARCHIPEL DUO...)** : éviter les fortes gelées (< -2° C) dans les 3 jours qui suivent le traitement ainsi que les fortes amplitudes thermiques. Application possible dès 0° C avec les produits à base de mésosulfuron et/ou d'iodofuron (ATLANTIS PRO, ARCHIPEL DUO...) et dès 3 -4° C pour les produits à base de pyroxsulame (OCTOGON, ABAK...).

➤ **Avec les antigaminées foliaires (AXIAL PRATIC, TRAXOS PRATIC...)** : attendre des températures un peu plus élevées, autour de 7-8° C avec une végétation redémarrée. A partir de 2° C, l'efficacité de ces produits sera bonne mais leur activité sera plus lente. Si une application d'engrais liquides a été réalisée, il est nécessaire de respecter un délai d'au moins 4-5 jours avant d'appliquer l'herbicide.

Se référer aux tableaux du guide Culture Info.plaine – Interventions de printemps disponible en téléchargement sur le site Internet de la Chambre d'agriculture (www.ile-de-france.chambagri.fr).

ORGE D'HIVER

Programmes herbicides sortie hiver

Flore	Produits commerciaux
Vulpins	AXIAL PRATIC 0,9 l + OKLAR* 10 à 15 g AXIAL ONE 1 l + OKLAR* 10 à 15 g
Ray-grass et/ou Folle-avoine	AXIAL PRATIC 0,9 l AXIAL ONE 1 l

*OKLAR : ne pas utiliser seul pour risque de phytotoxicité et avant le stade épi 1 cm (BBCH 30). Fin d'utilisation : 13/06/2018

Compléments antidicotylédones : vous reporter au chapitre blé



MES DRON'IM@GES BLE

Pilotez votre fertilisation à l'aide d'un drone

Sécurisez vos rendements et taux de protéine sur blé, blé dur, blé améliorant et orge d'hiver avec l'outil de pilotage Mes dron'im@ges.



Les + de Mes dron'im@ges :

- Un vol non impacté par la couverture nuageuse
- Une préconisation remise dans la semaine
- Réalisation des vols et cartes validées par un technicien de la Chambre d'agriculture

Programmez le passage du drone :

Sur blé : 1 vol entre 2 et 3 nœuds ou 2 vols à 2 nœuds et DFE

Sur orge d'hiver : 1 vol à 2 nœuds

Tarifs + préconisations

	Les 20 premiers ha	Les 30 ha suivants (de 21 à 50)	Au-delà de 50 ha
1 vol	10,00 € HT/ha	9,00 € HT/ha	8,00 € HT/ha
2 vols	15,00 € HT/ha	13,50 € HT/ha	12,00 € HT/ha

Carte de modulation automatique : gratuite

Pour passer votre commande "Mes dron'im@ges blé" : [Bon de commande](#)

PLAN PREVISIONNEL DE FERTILISATION

Comme les années précédentes, nous vous proposons de réaliser votre plan prévisionnel de fertilisation et cahier d'épandage.

Rappel des tarifs :

- Abonnés mes p@rcelles : 133 € HT

- Non abonnés : 168 € HT

Pour toute commande de PPF, **une mesure de pince N-tester® au printemps vous sera offerte.**

Retrouvez le bulletin d'inscription : [Opération Azotez Mieux](#)

FORMATION DIVERSIFICATION

Dans un contexte de volatilité des marchés, d'aléas climatiques et de concurrence, vous êtes nombreux à vous interroger sur la mise en place d'une activité complémentaire ou d'une nouvelle production.

Pour vous accompagner aussi bien dans votre réflexion que dans sa concrétisation, la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France met en place la formation "Entreprendre une diversification agricole : de la réflexion à l'action !". Elle vise la construction du projet de diversification le plus opportun pour votre entreprise, en fonction de vos objectifs, des atouts de votre exploitation, des opportunités et des débouchés.

Cette formation se déroule sur 2 journées et se décline sur plusieurs sites, au choix :

Informations sur la région concernée, les colloques, les manifestations de diverses structures (Chambre, organismes stockeurs, instituts...) en lien direct avec la production agricole.


MEAUX (77)	PROVINS (77)	ETAMPES (91)	MAGNANVILLE (78)
Jeudi 15 février 2018 Jeudi 24 mai 2018	Mardi 6 février 2018 Mardi 29 mai 2018	Lundi 12 février 2018 Mardi 5 juin 2018	Mercredi 14 février 2018 Mercredi 6 juin 2018

Prenez contact avec le secrétariat: Sylvie Fortier – 01 64 79 30 65 – sylvie.fortier@if.chambagri.fr

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Spécialités commerciales	Matières actives et concentrations
HERBICIDES CEREALES	
ABAK	pyrosulame 75 g/kg
AGDIS 100 / CELIO	clodinafop 100 g/l
ARCHIPEL	mésosulfuron 30 g/kg + iodofurfuron 30 g/kg
ARCHIPEL DUO	mésosulfuron 7,5 g/kg + iodofurfuron 7,5 g/kg
ATLANTIS WG	mésosulfuron 30 g/kg + iodofurfuron 6 g/kg
ATLANTIS PRO	mésosulfuron 10 g/kg + iodofurfuron 2 g/kg
ATTRIBUT	propoxycarbazone 70 %
AXIAL ONE	pinoxaden 45 g/l + florasulam 5 g/l
AXIAL PRATIC	pinoxaden 50 g/l
ALISTER / CYLINDER	mésosulfuron 10,1 g/l + iodofurfuron 3,3 g/l + diflufénicanil 154,6 g/l
KALENKOVA / BISCOTO	mésosulfuron 9 g/l + iodofurfuron 7,5 g/l + diflufénicanil 120 g/l
MISCANTI	propoxycarbazone 168 g/l + iodofurfuron 10 g/l
MONITOR	sulfosulfuron 80 %
OKLAR	flupyrsulfuron 50 %
OTHELLO / MEDZO	mésosulfuron 7,5 g/l + iodofurfuron 2,5 g/l + diflufénicanil 50 g/l
OCTOGON / RADAR / DROID	florasulam 22,8 g/kg + pyroxulam 68,3 g/kg
PACIFICA EXPERT	amidosulfuron 50 g/kg + mésosulfuron-méthyl 30 g/kg + iodofurfuron-méthyl-sodium 10 g/kg
HERBICIDES COLZA	
AGIL/CLAXON	Propaquizafop 100 g/l
FOLY R	Cléthodime 120 g/l
FUSILADE MAX	Fluazifop-p-butyl 125 g/l
KERB FLO	Propyzamid 400 g/l
OGIVE/CENTURION 240 EC	Cléthodime 240 g/l
PILOT	Quizalofop -p- ethyl 50 g/l
STRATOS ULTRA	Cycloxydime 100 g/l



Retrouvez les bulletins info.pl , les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet. La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites.**